Réunion des États parties

Distr. générale
17 avril 2023
Français
Original : anglais

Trente-troisième Réunion
New York, 12-16 juin 2023
Point 13 de l'ordre du jour provisoire*
Élection de sept membres du Tribunal international du droit de la mer

Notices biographiques des candidates et candidats proposés par les États parties pour l'élection au Tribunal international du droit de la mer

Note de la Greffière

La Greffière, dans le présent rapport, soumet à la Réunion des États parties les notices biographiques des candidates et candidats présentés par les États parties pour l'élection de membres du Tribunal international du droit de la mer, qui aura lieu lors de la trente-troisième Réunion des États parties. La liste des candidates et candidats désignés par les États parties figure dans le document SPLOS/33/5.

Le présent document contient des exposés des qualifications des candidates et candidats, telles que soumises par les États ayant présenté les candidatures. Compte tenu des règles et règlements de l'Organisation des Nations Unies régissant la présentation, la publication et la longueur des documents destinés aux organes délibérants, tels qu'ils figurent dans les résolutions 47/202 et 52/214 de l'Assemblée générale, les exposés de qualifications ou notices biographiques qui dépassaient le nombre de mots autorisé ont été publiés intégralement, dans leur langue d'origine, sur la page Web correspondante du Tribunal (https://www.itlos.org/fr/main/le-tribunal/translate-to-french-the-tribunal/election-des-membres-du-tribunal/).

* SPLOS/33/L.1

Merci de recycler

Annexe

Notices biographiques des candidates et candidats proposés par les États parties pour l'élection au Tribunal international du droit de la mer*

Table des matières

	Page
Armas Pfirter, Frida María	3
Hamoud, Mohammed H	4
Heidar, Tomas	5
Horinouchi, Hidehisa	6
Joyini, Thembile Elphus	8
Kamara, Osman Keh	10
Marciniak, Konrad Jan	11
Mata Prates, Carlos Alberto	12
Rhee, Zha Hyoung	13
Savadogo, Louis	15

*Les notices biographiques ne sont pas revues par les services d'édition.

Armas Pfirter, Frida María (Argentine)

Frida María Armas Pfirter est une juriste de renom spécialisée en droit international et en droit de la mer. Elle a obtenu son doctorat en droit international auprès de l'Université de Buenos Aires.

Au début de sa carrière, elle a travaillé comme auxiliaire juridique à la Cour suprême de justice de la République argentine.

M[me] Armas possède une expérience poussée du domaine universitaire et de l'enseignement, tant en Argentine qu'à l'étranger, comme en témoignent ses nombreuses publications. Elle a également été conviée en tant qu'experte par diverses organisations internationales concernant le droit de la mer, notamment l'Autorité internationale des fonds marins, où elle a siégé ces 20 dernières années en tant que membre de la Commission juridique et technique et de la Commission des finances.

Cette carrière prestigieuse lui a valu d'être nommée académicienne titulaire à l'Académie de droit et des sciences sociales de Buenos Aires en 2021.

M[me] Armas dirige depuis 1997 la Commission nationale de la limite extérieure du plateau continental argentin et l'équipe interdisciplinaire chargée de déterminer la limite extérieure du plateau continental argentin et d'en soumettre les conclusions à la Commission des limites du plateau continental. Ces travaux lui ont valu à de recevoir de l'Honorable Sénat de la Nation argentine la distinction Domingo F. Sarmiento.

Sur le plan international, M[me] Armas a été chef ou membre de la délégation argentine auprès de divers organismes internationaux, notamment la Commission des limites du plateau continental, à des réunions des Nations Unies relatives au droit de la mer, à des réunions consacrées à la biodiversité des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, dans le cadre des audiences du Tribunal international du droit de la mer et à des réunions techniques bilatérales sur la limite extérieure du plateau continental.

M[me] Armas est conciliatrice et arbitre du mécanisme de règlement des différends de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et experte aux fins de l'annexe VIII de la Convention, dans le domaine de la pêche.

M[me] Armas est actuellement l'une des 15 membres du « Conseil consultatif de la Décennie de l'Océan » de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et la Commission océanographique intergouvernementale.

La rigueur professionnelle et académique de M[me] Armas Pfirter, ainsi que sa grande capacité à trouver des solutions innovantes dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, en font une candidate de choix pour relever les défis actuels qui se posent dans le domaine des océans et du droit de la mer au niveau mondial. Si elle est élue, elle apportera son ouverture d'esprit au règlement des différends, grâce à sa polyvalence, son esprit d'équipe et sa capacité à créer le consensus.

Hamoud, Mohammed H. (Iraq)

Mohammed H. Hamoud est un éminent juriste et diplomate iraquien, reconnu pour sa longue expérience internationale. Il est actuellement Conseiller juridique pour les affaires internationales et le droit de la mer au Ministère iraquien des affaires étrangères. Il est par ailleurs titulaire d'une licence en droit de l'Université de Bagdad, d'un diplôme de deuxième cycle, ainsi que d'un doctorat en droit public de l'Université de Montpellier, et d'un diplôme de l'Académie de droit international de La Haye. Il parle couramment l'arabe, le français et l'anglais. Il est marié et père de trois filles.

Depuis 1959, M. Hamoud a eu une carrière remarquable en tant qu'avocat, professeur, ambassadeur et sous-secrétaire. Il a publié des travaux de recherche sur des sujets allant du système juridique de la navigation dans le détroit d'Ormuz, au droit d'accès aux mers des pays enclavés, ou encore à l'apartheid et au droit international. L'un de ses livres a été adopté pour l'enseignement du droit dans plusieurs universités arabes reconnues. Ses travaux de recherche en droit international ont également été publiés dans des revues juridiques renommées.

M. Hamoud a représenté l'Iraq à la Troisième Conférence sur le droit de la mer en tant que Président du Comité de rédaction de la Ligue des États arabes et membre du Comité de rédaction principal de la Conférence sur le droit de la mer.

Il a fait partie de la délégation iraquienne auprès du Comité international des fonds marins en Jamaïque, dont il a été Vice-Président.

Il a également été Président du Comité juridique de la Ligue des États arabes et membre du Comité chargé de l'amendement de la Ligue et de la Charte de la Cour internationale de justice arabe.

De 2004 à 2010, M. Hamoud a occupé le poste de sous-secrétaire chargé des affaires juridiques, des organisations internationales et des droits de l'homme au Ministère iraquien des affaires étrangères, ce qui l'a amené à participer à de nombreuses activités auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil de sécurité. Il a en outre été nommé membre de la Cour internationale d'arbitrage de La Haye.

Heidar, Tomas (Islande)

Tomas Heidar (Islande) est Juge du Tribunal international du droit de la mer depuis octobre 2014 et actuellement Vice-Président du Tribunal (2020-2023). Auparavant, il a été Président de la Chambre pour le règlement des différends relatifs aux pêcheries du Tribunal (2017-2020). Il est en outre Membre de la Chambre spéciale du Tribunal constituée pour connaître du *Différend relatif à la délimitation de la frontière maritime entre Maurice et les Maldives dans l'océan Indien*.

De 1996 à 2014, Tomas Heidar a occupé les fonctions de Conseiller juridique auprès du Ministère des affaires étrangères de l'Islande avant d'être promu au rang d'Ambassadeur. À ce titre, il était chargé de toutes les affaires de droit international public et a régulièrement représenté le pays dans des réunions consacrées aux affaires maritimes et au droit de la mer, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies et d'autres instances internationales.

Le Vice-Président Heidar est également Directeur de l'Institut du droit de la mer d'Islande et Co-directeur et conférencier à la Rhodes Academy of Oceans Law and Policy. Il donne des conférences à l'Université d'Islande et dans de nombreuses autres universités et institutions du monde entier, notamment l'University College de Londres, la Queen Mary University of London, l'Académie d'été du Tribunal international du droit de la mer et la Yeosu Academy of the Law of the Sea. Il a également enseigné le droit de la mer dans le cadre du cours régional de droit international des Nations Unies en Éthiopie.

Le Vice-Président Heidar est Conciliateur et Arbitre au titre des Annexes V et VII à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Le Vice-Président Heidar a publié de nombreux ouvrages et articles consacrés aux affaires maritimes et au droit de la mer, y compris, pour ne citer que les plus récents :

- *Maritime Challenges in Asia* (éd., Korea Maritime Institute, 2020) ;
- *New Knowledge and Changing Circumstances in the Law of the Sea* (Brill Nijhoff, 2020) ;
- « Introduction: How Does the Law of the Sea Adapt to New Knowledge and Changing Circumstances? », dans *New Knowledge and Changing Circumstances in the Law of the Sea* (Brill Nijhoff, 2020) ;
- « The Contribution of the International Tribunal for the Law of the Sea to the Protection of the Marine Environment », dans *The Korean Journal of International and Comparative Law*, 2021 ;
- « Common Heritage of Mankind » (avec Fernanda Millicay), dans *Elgar Encyclopedia of Human Rights* (Edward Elgar Publishing, 2022).

Horinouchi, Hidehisa (Japon)

Études supérieures et carrière universitaire

LL.B	Faculté de droit, Université de Tokyo (1980)
Études à l'étranger	Université de Nanjing (Chine) (1981-83)
	École supérieure des arts et des sciences, Université Harvard (1983-84)
Maître de conférences	École supérieure d'études juridiques, Université Waseda (2000-02)
	Faculté d'économie, Université de Shiga (2011)
	Université américaine de Phnom Penh (2018)
	Institut national de la diplomatie et des relations internationales (2019)
	Centre d'études japonaises, Université de Groningue (2020)

Expérience professionnelle

1995-	Chef du service chargé du développement de la législation sur le droit de la mer
1996-	Conseiller, Ambassade du Japon aux États-Unis d'Amérique
1999-	Directeur, Division des accords internationaux
2000-	Directeur, Division des affaires juridiques
2002-	Directeur, Division Chine et Mongolie
2004-	Ministre (chargé des questions politiques), Ambassade du Japon en République Populaire de Chine
2007-	Directeur général adjoint, Service de renseignement et d'analyse
2009-	Directeur général adjoint, Bureau des affaires juridiques internationales
2010-	Ministre (chargé de l'administration), Ambassade du Japon en République Populaire de Chine
2011-	Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, Ambassade du Japon en République Populaire de Chine
2014-	Consul Général du Japon à Los Angeles
2016-	Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon au Royaume du Cambodge
2019-	Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon au Royaume des Pays-Bas

Participation à des conférences et réunions internationales

1992	Réunion de clôture de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

2000	Négociations Japon-Chine sur le Cadre de notification mutuelle en matière de recherche scientifique marine
2007	Symposium régional pour le 30e anniversaire de l'adoption des Protocoles additionnels de 1977 aux Conventions de Genève
2009	Chef de délégation, 24e session de la Commission des limites du plateau continental
2014	Chef de délégation, 4e Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie
2019-2022	Chef de délégation, 18e, 19e, 20e et 21e sessions de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale
2019-2022	Chef de délégation, 24e, 25e, 26e et 27e sessions de la Conférence des États Parties, Organisation pour l'interdiction des armes chimiques

Publications choisies

« The Case of Suspicious Boat at South-west Waters of Kyushu and International Law », septembre 2003, *Waseda Law Review* Vol.79-1

« Eight Hours on September 11 », septembre 2005, *Melting Borders and Transcending Law II, Security and International Crime*, Tokyo University Press

« Remedy on the Chemical Gas Accident at Qiqihar City, Heilongjiang Province », juillet 2006, *Issues of International Law in the 21st Century*, Yushindo

« Japan-China Consular Agreement: Trajectory from the Shenyang Incident », juin 2010, *Jurist* No.1402, Yuhikaku

Japan's Practice of International Law, 2022, Leiden University Press

Joyini, Thembile Elphus (Afrique du Sud)

La candidature de M. Thembile Elphus Joyini a été approuvée par l'Union africaine lors du Sommet de cette dernière en février 2022. M. Joyini a été membre (à compter du 1er janvier 2017) puis Vice-Président (à compter de 2020) de la Commission juridique et technique de l'Autorité internationale des fonds marins, jusqu'au 31 décembre 2022. Il a siégé comme Juge à la Haute Cour d'Afrique du Sud, à Pretoria, en 2019. En cette qualité, il a présidé les audiences dans plusieurs affaires et rédigé 12 jugements. Il a également rendu plusieurs jugements oraux *ex tempore*. Il a par ailleurs été membre de la Commission de conciliation, de médiation et d'arbitrage à Johannesburg (Afrique du Sud) de 1999 à 2001.

Tout ce parcours s'appuie sur les qualifications universitaires et professionnelles de M. Joyini. En effet, il bénéficie d'une formation universitaire solide, sanctionnée par l'obtention des diplômes suivants : LL. M. (droit international) de l'Université d'Afrique du Sud (2007) ; LL. M. (droit du travail) de l'Université d'Afrique du Sud (2000) ; LL. B. de l'Université Walter Sisulu (anciennement Université du Transkei) (1995) ; B. Juris de l'Université Walter Sisulu (anciennement Université du Transkei) (1993) et B. A. de l'Université d'Afrique du Sud (1989). Il est également inscrit en tant qu'avocat à la Haute Cour d'Afrique du Sud depuis 2007.

Depuis 2008, il exerce les fonctions de Conseiller juridique principal de l'État (droit international) au Service du Conseiller juridique en chef de l'État (droit international) du Ministère sud-africain des affaires étrangères. Il est responsable, entre autres, des questions de droit international, et notamment de différents aspects concernant les affaires maritimes et le droit de la mer. Il a également une expérience poussée de la négociation dans le domaine du droit de la mer. À cet égard, il est actuellement saisi de différentes négociations, dans lesquelles il joue les rôles suivants :

- facilitateur des accords institutionnels dans les négociations de la conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (de mars 2022 à ce jour) ;
- conduite de négociations sur des questions transversales, pour le compte du Groupe des États d'Afrique à New York, dans le cadre de la conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (de 2020 à ce jour) ;
- conduite des négociations pour le compte du Groupe des États d'Afrique, sous les auspices du Groupe de travail à composition non limitée de l'Autorité internationale des fonds marins, aux fins de la création du régime de paiement pour le projet de règlement relatif à l'exploitation des ressources minérales dans la zone (de mars 2022 à ce jour) ;
- direction de la délégation sud-africaine auprès de la conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la

biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (de 2018 à ce jour) ;

- direction de la délégation sud-africaine lors des réunions du Conseil et de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins à Kingston (de 2017 à ce jour) ; etc.

Kamara, Osman Keh (Sierra Leone)

Monsieur l'Ambassadeur Osman Keh Kamara a été désigné par le Gouvernement sierra-léonais comme candidat à l'élection aux fonctions de Juge au Tribunal international du droit de la mer (« le Tribunal ») pour la période de 2024-2032, dans le cadre des élections qui se dérouleront lors de la trente-troisième réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Sa candidature est soutenue par l'Union africaine.

M. Kamara détient une compétence reconnue en droit international et en droit de la mer. Il a acquis une vaste expérience ainsi qu'une expertise notoire dans le domaine du droit des océans et de la politique y afférente, ainsi que du règlement des différends internationaux, notamment une expérience au sein d'un tribunal international créé sous les auspices des Nations Unies. Il jouit de la plus haute réputation d'impartialité et d'intégrité.

M. Kamara a acquis plus de 22 ans d'expérience professionnelle en tant que juriste aux niveaux national et international et en tant que diplomate. Il a une connaissance poussée de la jurisprudence du Tribunal, et a été formé et certifié par le Tribunal, en qualité de boursier, dans l'interprétation et l'application de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Il est actuellement Conseiller spécial pour l'initiative de l'Union africaine « Silencing the Guns » (« faire taire les armes à feu »). Ce rôle comprend l'application de la Charte africaine sur la sûreté et la sécurité maritimes et le développement en Afrique et du Programme Frontière de l'Union africaine.

Il a été nommé par l'Assemblée générale des Nations Unies en tant que membre du Groupe d'experts sur l'évaluation de l'état du milieu marin, y compris les aspects socio-économiques (2010-2020). Cette mission a abouti à la rédaction de deux rapports intitulés « Évaluation mondiale de l'océan », publiés par la Division des affaires maritimes et du droit de la mer, en 2015 et 2020 respectivement.

Avant de devenir diplomate, M. Kamara s'est distingué dans la pratique du droit national et international, successivement en tant qu'avocat de la défense, procureur et conseiller juridique. Il a servi en qualité de Co-conseil (Chambre d'appel) au Tribunal spécial pour la Sierra Leone créé sous les auspices des Nations Unies, à Freetown et à La Haye.

M. Kamara a étudié les systèmes de common law et de droit civil de la Sierra Leone, du Royaume-Uni, des États-Unis et de la France. Ce cursus lui permet d'apporter une expertise considérable en droit comparé et lui confère une connaissance exceptionnelle des principaux systèmes juridiques du monde.

Il détient un LL B de l'Université de Sierra Leone, obtenu avec mention, un LL M de l'Université de Londres, un LL M de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et un MPA de l'Université de Columbia. Il a également obtenu un diplôme délivré par la Rhodes Academy of Ocean Law and Policy (Grèce) et a été boursier de la Nippon Foundation au Tribunal international du droit de la mer à Hambourg (Allemagne).

Monsieur Kamara maîtrise parfaitement les langues officielles du Tribunal.

Marciniak, Konrad Jan (Pologne)

Konrad Jan Marciniak est titulaire d'un Master en droit, ainsi que d'un doctorat en droit international (thèse consacrée au statut juridique des ressources génétiques marines) de l'Université Cardinal Stefan Wyszynski de Varsovie.

Depuis 2019, il occupe le poste de Conseiller juridique et Directeur du Département des affaires juridiques et des traités au Ministère polonais des affaires étrangères. Auparavant, il a exercé les fonctions d'expert principal du Département en droit international de la mer et en droit de l'environnement (2007-2014), puis de Directeur adjoint (2014-2019). Tout au long de sa carrière, outre tous les aspects du droit international général, M. Marciniak a toujours traité de questions relatives au droit de la mer et a notamment conseillé le Gouvernement polonais sur un grand nombre de questions liées à l'application et à l'interprétation de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Il a par ailleurs négocié un accord bilatéral de délimitation pour le compte de la Pologne et a fourni des conseils sur l'application et les modifications de la loi polonaise sur les zones maritimes. Cette législation concernait, entre autres, la détermination des lignes de base polonaises, l'établissement de la zone contiguë polonaise et l'élaboration d'un régime sur la recherche scientifique marine et la pose de câbles et de pipelines sous-marins.

M. Marciniak possède également une connaissance approfondie et une grande expérience des processus multilatéraux liés à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, puisqu'il a représenté ou conseillé la Pologne dans ses relations avec toutes les institutions établies dans le cadre de la Convention (notamment le Tribunal international du droit de la mer, l'Autorité internationale des fonds marins, la Commission des limites du plateau continental et auprès des États parties à la Convention), ainsi que dans le cadre d'autres procédures pertinentes de l'Organisation des Nations Unies (notamment les résolutions annuelles de l'Assemblée générale sur « les océans et le droit de la mer »). Il a également présidé le Groupe « droit de la mer » (COMAR) de l'Union européenne en 2011. M. Marciniak est un expert reconnu dans les négociations en cours sur la diversité biologique dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale, un processus auquel il participe activement depuis 2007. Il est actuellement membre du Bureau de la conférence intergouvernementale.

Les réalisations professionnelles de M. Marciniak sont complétées par sa carrière universitaire, qui a également porté sur le droit de la mer. Outre sa thèse de doctorat, il est l'auteur de nombreuses publications portant sur un large éventail de questions relatives au droit de la mer. Il est doté d'une solide expérience de l'enseignement, notamment en tant que conférencier régulier pour le programme de renforcement des capacités et de formation des boursiers de la Nippon Foundation au Tribunal international du droit de la mer.

Le Gouvernement polonais estime que l'expertise professionnelle et académique de M. Marciniak fait de lui le candidat parfait pour un poste de Juge au Tribunal international du droit de la mer.

Mata Prates, Carlos Alberto (Uruguay)

L'Ambassadeur Carlos Mata est Docteur en droit et en sciences sociales, diplômé de l'Université de la République de l'Uruguay et titulaire d'un Master of Science en législation et gouvernance politique de l'Université de Pise (Italie).

Il est Président du Département de droit international public de l'Université catholique de l'Uruguay et du Latin American Center for Human Economy, et professeur associé de droit administratif à l'Université de la République de l'Uruguay.

M. Mata est également membre de la Cour permanente d'arbitrage (La Haye), membre de la Cour internationale d'arbitrage pour la Commission technique mixte de Salto Grande, et Conciliateur au Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) de la Banque mondiale. Il a en outre été membre et Vice-Président du Comité juridique interaméricain de l'Organisation des États américains de 2012 à 2019.

En tant que représentant, conseiller juridique et arbitre uruguayen auprès de plusieurs commissions internationales, M. Mata a acquis une vaste expérience dans le domaine fluvial et maritime, notamment au sein de la Commission administrative du fleuve Uruguay et de la Commission administrative du Río de La Plata, et il a également été Président et Vice-Président de la délégation de l'Uruguay auprès de la Commission technique conjointe pour la détermination de la façade maritime. Il a en outre présidé la délégation uruguayenne de la Commission technique chargée de la démarcation des limites du fleuve Uruguay. Il a également été Vice-Président de l'Assemblée des États Parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 2019 à 2020.

En ce qui concerne sa participation à des négociations internationales, M. Mata a présidé la délégation uruguayenne à la Commission des limites du plateau continental en 2016, où l'Uruguay a obtenu une recommandation favorable s'agissant de fixer la limite extérieure de son plateau continental au-delà de deux cent milles marins.

En 2019, il a présidé la délégation uruguayenne qui a négocié la démarcation de la limite latérale du plateau continental étendu entre l'Uruguay et le Brésil, et a fait partie de l'équipe uruguayenne auprès de la Cour internationale de Justice dans l'affaire Usines de pâte à papier sur le fleuve Uruguay opposant l'Argentine à l'Uruguay, ainsi que dans l'application de l'arrêt rendu dans cette affaire en 2010. Il a également fait partie de l'équipe uruguayenne auprès du CIRDI dans l'arbitrage entre le géant du tabac Philip Morris et l'Uruguay, et devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme.

Actuellement, il représente l'Uruguay à la conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies.

Rhee, Zha Hyoung (République de Corée)

Formation

1988	LL. B., faculté de droit de l'Université nationale de Séoul
1999	LL. M. (droit de l'environnement et des ressources naturelles), Université de l'Utah (États-Unis)
2000	LL. M., faculté de droit de Harvard (États-Unis)
2001	Cours de droit international privé, Académie de droit international de La Haye (Pays-Bas)

Carrière diplomatique

1996	Entrée au Service extérieur du Ministère des Affaires étrangères
2010-2012	Conseiller, Ambassade de Corée auprès du Royaume des Pays-Bas
2013-2015	Directeur des affaires juridiques internationales
2015-2018	Chef de l'équipe juridique, Mission permanente de la Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies, New York (États-Unis)
2018-2020	Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de la République islamique d'Afghanistan
2020-Présent	Directeur général des affaires juridiques internationales

Expérience professionnelle juridique

1997-1998	Responsable de la procédure du groupe spécial de l'Organisation mondiale du commerce pour la Corée
2010-2012	Responsable des affaires de la Cour internationale de Justice, de la Cour pénale internationale et du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie
2013	Chef de délégation à la réunion annuelle de la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique
2013-2015	Membre du conseil d'administration de la Société coréenne de droit international et de la Revue coréenne de droit international
2014	Chef de délégation auprès de la Réunion consultative du Traité sur l'Antarctique
2015-2017	Chef de délégation à la réunion annuelle des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer
2016	Chef de délégation à la reprise de la Conférence de révision de l'Accord sur les stocks de poissons
2016-2017	Chef de délégation aux comités préparatoires sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale

2021-2022	Chef de délégation pour les négociations au niveau des directeurs généraux sur la délimitation de la frontière maritime entre la Corée et la Chine
2022	Chef de délégation à la Réunion consultative du Traité sur l'Antarctique, à la réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, et à la Conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale
2022-Présent	Membre du conseil d'administration de la Société coréenne de droit international et de la Revue coréenne de droit international

Travaux académiques choisis

Rhee, Zha Hyoung. 2000. « Toward a Fairer WTO Dispute Settlement Procedure ». *Institute of Foreign Affairs and National Security Review* 8(2): 81-111.

Rhee, Zha Hyoung. 2002. « Negotiations on and Possible Korean Contributions to the Draft International Convention Against the Reproductive Cloning of Human Beings ». *MOFA Quarterly Journal of International Law Issues and Practices* 1(1): 85-96.

Présentation portant sur l'analyse des questions maritimes récentes et les suggestions politiques (*Analysis of Recent Maritime Issues and Policy Suggestions*) lors du quatrième séminaire 2013 sur la politique océanique, organisé conjointement par le groupe d'étude sur les voies maritimes de communication, Corée, Institute for Maritime Strategy et Korea Maritime Institute en décembre 2013.

Présentation portant sur l'exécution des arrêts et des décisions de la CIJ (*Enforcing Judgments & Decisions of ICJ*) lors de la conférence internationale 2014 du SNU Law Research Institute en novembre 2014.

Discours sur le thème « Polir le diamant : état des mers de la République de Corée » (*Polishing the Diamond: State of the Seas of the Republic of Korea*) lors d'une manifestation parallèle à la 15e réunion d'ONU-Océans en juin 2016.

Discours liminaire sur la voie à suivre dans les négociations de l'ONU sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et le rôle de la Corée lors de la quatrième conférence académique de l'International Environmental Law and Policy Association en avril 2022.

Conférences spéciales sur les zones économiques exclusives, les privilèges et immunités diplomatiques et les responsabilités de l'État dans le cadre de la formation diplomatique de l'Académie nationale de diplomatie de Corée en 2013-2015 et 2021-2022.

Savadogo, Louis (Burkina Faso)

M. Savadogo jouit de la plus haute réputation d'impartialité et d'intégrité et possède une compétence notoire dans le domaine du droit de la mer et du règlement de différends internationaux.

M. Savadogo est titulaire d'un doctorat en droit international public (avec spécialisation en droit de la mer) ainsi que de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (la plus haute qualification universitaire française). II est également titulaire d'un Diplôme d'études approfondies (DEA) en Sciences politiques de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas – Institut d'études politiques de Paris, ainsi que d'une Licence en lettres et civilisation étrangères (Espagnol) de l'Université Paris 10 Nanterre.

Monsieur Savadogo est à la fois universitaire et praticien. Il est Maître de conférences en droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ainsi qu'à l'Université de Cergy-Pontoise. Ses enseignements portent principalement sur le droit international public général, le droit de la mer et le règlement de différends internationaux. Juriste au greffe du Tribunal international du droit de la mer pendant plus de vingt ans, il dispose d'une solide mémoire institutionnelle ainsi que d'une connaissance approfondie de la pratique du droit et de l'activité du Tribunal.

Monsieur Savadogo est membre de la Commission du droit international des Nations Unies. Il est l'auteur de plusieurs travaux scientifiques parus dans des revues faisant autorité.

Le Gouvernement burkinabé est convaincu que s'il est élu, Monsieur Savadogo mettra son expérience et son engagement envers le droit au service du Tribunal.